



Mélanie THOMIN

Députée de la 6^e circonscription
du Finistère

Paris, le 14 novembre 2023

Tempête Ciaran : le Président de la République ne tient pas son engagement

Le 3 novembre dernier, au lendemain de la tempête Ciaran, le Président de la République est venu annoncer devant les serristes de Plougastel, les parlementaires et les maires du Finistère la reconnaissance de « *l'état de catastrophe naturelle partout où on pourra le faire* ».

Depuis cette visite, tous les acteurs économiques du territoire, au premier rang desquels les agriculteurs, attendaient dans l'urgence ce classement, pour pouvoir être indemnisés rapidement, reconstruire et reprendre leur activité.

12 jours plus tard, j'apprends du Ministère de l'agriculture qu'il n'y aura pas de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : ni en Finistère, ni ailleurs en Bretagne. Le Président de la République a rompu sa promesse.

Ce n'est pas faute d'avoir alerté le gouvernement ! Depuis deux semaines, j'ai demandé plus de clarté et de lisibilité concernant le régime d'indemnisation, ainsi qu'une réaction rapide pour accompagner tous les professionnels dans l'attente.

Face à une tempête d'une intensité inédite, et face à l'ampleur des dégâts, nous avons besoin de toutes les solutions disponibles pour aider les professionnels touchés. Le régime de catastrophe naturelle est complémentaire des indemnisations par les assurances, du régime de calamité agricole et d'un fonds d'indemnisation d'urgence, pour ne laisser personne sur le bord du chemin.

Aujourd'hui c'est la diversité de l'agriculture bretonne, toutes filières confondues, qui est menacée. Sans régime de catastrophe naturelle, les aides proposées seront-elles suffisantes ? Toutes les exploitations seront-elles en mesure de reprendre leur activité ? Combien de projets de vie remis en cause ? De jeunes agriculteurs endettés qui se retrouvent sur la paille ?

Pour l'heure, le Ministère annonce un fonds d'indemnisation toujours en cours de préparation, sans indiquer de montant. Marc Fesneau porte une très lourde responsabilité dans les annonces qu'il viendra faire au monde agricole breton jeudi et vendredi. Nous serons attentifs à l'annonce d'une indemnisation à la hauteur des dégâts, considérables. Le président de la République n'a pas respecté sa parole : soyez à la hauteur de vos engagements. L'agriculture bretonne vous attend.

Contact presse :

Nolwenn QUIOC – 06 60 77 54 94

nolwenn.quioc@clb-an.fr